

La Raison 91

Bulletin de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée

N° 59 avril 2016



Sommaire

Page 2	Le mot du président
Page 3	Agenda
Pages 4 à 10	« Mon corps, mon droit » Hansi Brémont
Page 11	Souscription pour le monument aux fusillés pour l'exemple
Page 12	Libres propos d'Alain Veysset
Page 13	Note de lecture « Le prêtre et le médecin »
Page 14	In memoriam Michel Valette
Page 15	Poème d'Henri Lespinas
Page 16	Trésorerie, adhésion, etc.

N.B. les articles signés n'engagent que leur auteur.

Le mot du Président au banquet du 25 mars 2016

Bienvenue à notre banquet de ce vendredi 25 mars 2016 AVEC la LP pour les adhérents et pour les amis qui les accompagnent.

Ce banquet se place dans la suite des banquets qui depuis plus de 150 ans se tiennent avec la LP chaque vendredi d'avant Pâques contre les interdits religieux, notamment contre l'obligation de faire maigre le vendredi et en particulier, le vendredi dit saint, le vendredi d'avant PAQUES. Le premier banquet gras réunit le 10 avril 1868, Sainte-Beuve, Ernest Renan, Gustave Flaubert, Hippolyte Taine, Edmond About et le Prince Napoléon.

Pour ce vendredi 20 mars, le bureau de la fédération a choisi comme thème de réflexion la lutte pour le droit des femmes à disposer de leur corps à partir d'un exposé de notre ami Hansi BREMONT, des articles parus dans le Raison 91 n°58 (février 2016) sur la LP, le Planning familial et l'IVG et du numéro spécial de l'Idée Libre de déc.2014.

Sujet encore très actuel : les grenouilles de bénitier ne baissent pas la garde contre cette liberté démocratique. En Suisse, en Espagne, en Pologne, en Allemagne et aussi en France, elles veulent faire tourner la roue de l'Histoire à l'envers. La main sur le cœur, tous goupillons déployés elles brandissent l'étendard de la liberté dès lors qu'il ne s'agit pas de la liberté de conscience ou de la liberté pour les femmes de disposer de leur corps.

Aujourd'hui, le cardinal BARBARIN se réfugie derrière le droit canon pour tenter de protéger les siens de la justice des hommes. Un déplacement pour une paroisse moins exposée, une pénitence, un pardon et pour lui, comme pour les hommes du Vatican, le tour serait joué. Exit le passage devant la justice des hommes. Il n'y a pas de justice divine. C'est à la justice des hommes de juger des crimes de l'Eglise, crimes sexuels ou autres crimes (blanchiment d'argent sale, par exemple).

Les institutions européennes sont complaisantes à l'endroit du Vatican, de ses prétentions et de ses crimes. Pour moi, cette complaisance s'explique par le besoin qu'elles ont de l'aide politique du Vatican, de sa doctrine sociale pour mettre en place une Europe corporatiste dont le but est d'enchaîner les revendications des peuples et de revenir sur leurs conquêtes démocratiques (code du travail, séparation, IVG droit de mourir dans la dignité...)

Contre les dogmes, contre les interdits, nous allons manger, réfléchir et chanter après avoir eu une pensée fraternelle pour nos amis disparus :

- Michel Quarante et Danièle Tymen
- Madame Juré et Michel VALETTE

Sans oublier de formuler des vœux de prompt rétablissement pour nos amis absents ce soir pour cause de maladie.

Cette pensée va aussi pour les victimes de l'odieux attentat à Bruxelles (nous venons d'adresser par e-mail un communiqué à ce sujet).



Levons nos verres à la santé de notre fédération qui se prépare à accueillir, à Orsay, le congrès organisé par la commission scientifique de la FNLP, le 10 décembre 2016 sur Robert HAVEMANN et « Dialectique sans dogme » présenté dans Recherches et Etudes n°3.

Levons nos verres à la réussite du prochain congrès mondial de l'AILP à Paris, en 2017, après Oslo (2011), Londres (2014), Mar del Plata (2015). Ce congrès sera suivi par le Congrès National de la FNLP – à Orsay- fin avril 2017, congrès qu'il nous revient d'accueillir et d'en assurer la logistique.

Pour terminer, merci à HANSI, merci à Edith pour la partie poétique, merci à Françoise et Daniel pour la partie restauration.

Sur votre agenda

Prochaines occasions de se rencontrer :

- les séances de l'Université Populaire, chaque dernier samedi du mois au siège de l'IRELPA : 30 avril « Qu'est-ce que l'économie pourpre ? » ; 28 mai « Qu'est-ce que l'écologie ? ».
- colloque du 16 avril sur « Islam et Laïcité ».
- assemblée préparatoire au Congrès National – le 11 juin – à Marcoussis.
- septembre 2016, 7^e édition de la fête de la République – Journée mondiale de l'AILP
- 12 novembre – colloque à Marcoussis
- 10 décembre - colloque HAVEMANN à Orsay

Pour visiter les pages des fédérations –dont celle de l'Essonne- sur le site web de la FNLP : federations.fnlp.fr/ puis cliquer sur 91 dans la colonne de gauche.

OUVRAGES en stock, au siège de la Fédération

« Les hommes du Vatican... et leurs bedeaux politiques »

« 1905 » 2^e tirage

« Recherches et Etudes » - nouvelle série n°3 et n°4

« Actes du Colloque Lafargue » Evry - 3/12/2011

« Une tragédie sociale en 1908 » – les grèves de Draveil, Vigneux et Villeneuve -Saint- Georges ». Serge Bianchi.

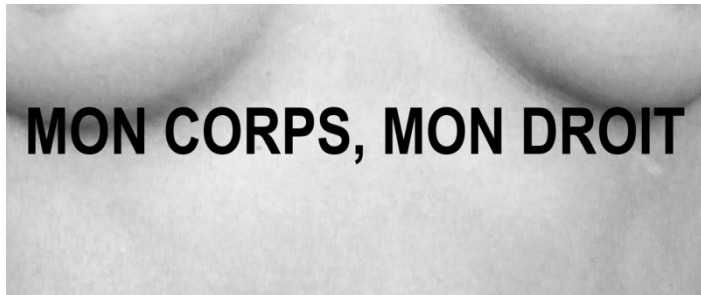
« Les femmes et la Libre Pensée, le Libre Pensée et les femmes » Louis Couturier.

« Actes du Colloque des 16/17 mai 2014 « Liberté de pensée et de Recherche en Europe »

A commander auprès de Françoise Rousseau



Contre le sexisme et l'oppression des femmes La Libre Pensée - avril 2016 - les Ulis



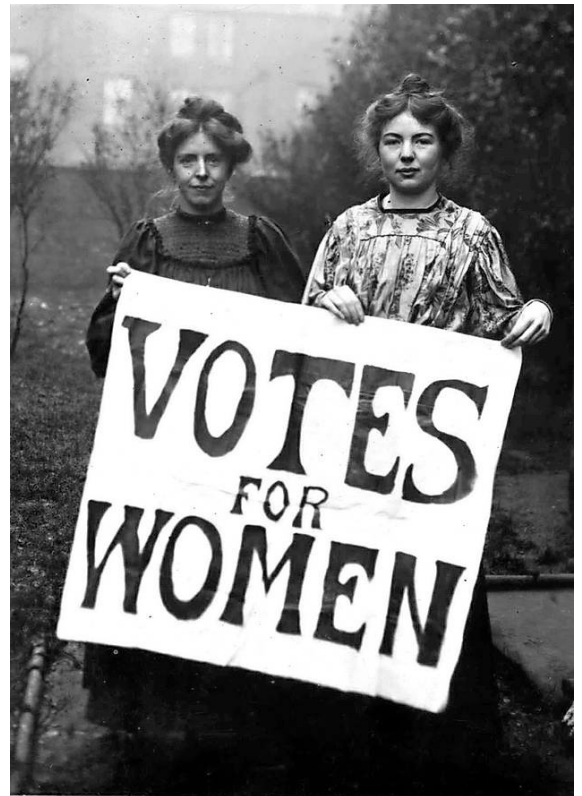
Extraits de la conférence donnée par Hansi Brémont, en avant première d'un ouvrage à paraître.
(...)

La situation des femmes dans le monde

Une première chose saute aux yeux, cette situation des femmes est très hétérogène dans le temps et dans l'espace. En bien des points, il vaut mieux être une femme en France ou aux États-Unis plutôt qu'au Brésil ou en Arabie Saoudite. Si dans toutes une série de pays, les femmes ont quasiment les mêmes droits que les hommes, il est des pays où elles sont toujours considérées comme des mineures juridiquement parlant. Remarquons tout de même qu'il ne faut pas remonter si loin dans notre histoire pour trouver la même situation.

En France ; le code civil au 19^{ème} siècle en atteste. Le droit de vote n'a été obtenu qu'en 1944 et le droit d'ouvrir et de gérer un compte en banque est tout récent.

Au niveau mondial, les femmes représentent 70% des 1.2 milliard d'êtres humains qui vivent avec moins de 1\$ par jour. Les deux tiers du travail effectué dans le monde le sont par des femmes pourtant elles ne possèdent que 2% des terres et ne touchent que 10% du revenu total.¹



En France, bien que représentant 47% des salariés, celles-ci touchent des salaires jusqu'à 27% inférieur à ceux des hommes et des retraites inférieures de 42%. Elles sont les plus exposées aux temps partiels, aux contrats précaires et à la pauvreté. Elles se voient souvent refusées l'accès à des postes de direction ou à des lieux de prise de décision que ce soit au sein des entreprises mais également dans le monde politique. Ainsi elles n'occupent que 25% des postes d'encadrement et fournissent 80% des tâches domestiques.



¹ Charlie hebdo HS n°3 avril - mai 2011

En France, 148 femmes sont mortes en 2012 sous les coups de leur conjoint et le nombre de viols s'élève à 75 000 par an (dont un tiers dans le cadre conjugal).

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 2 millions de petites filles subissent chaque année des mutilations sexuelles. On estime enfin qu'une femme sur trois, dans le monde, a été

violée, battue ou victime de mauvais traitements au moins une fois dans sa vie. En Inde, la proportion s'élève à 40 % et en Egypte, à 35 %.² « Dans de nombreuses régions du monde, la police s'abstient régulièrement d'enquêter sur les cas de violence allégués par les femmes et les renvoient souvent à leur triste sort au lieu d'enregistrer leur plainte. Une étude menée en Thaïlande a montré que la police leur conseille généralement de se réconcilier avec leur partenaire et qu'elles doivent souvent acheter les policiers pour qu'ils engagent des poursuites. Seuls 27 pays sont dotés de dispositions législatives contre le viol conjugal. »³

En Arabie Saoudite, elles doivent avoir l'autorisation d'un tuteur masculin pour voyager, exercer une activité salariée ou s'inscrire à l'université. Actuellement, des centaines de femmes tentent de faire évoluer les choses et bravent des interdits comme celui de conduire une voiture.

Dans plusieurs dizaines de pays, des codes de la famille instaurent des discriminations en ce qui concerne l'autorité parentale, le mariage, le divorce, l'héritage...

D'après l'UNESCO⁴, 54% des enfants non-scolarisés sont des filles et 64% des adultes analphabètes sont des femmes. Au total, 41 millions de filles sont exclues de l'éducation dans le monde et 515 millions de femmes sont analphabètes.

En mars 2012, une étude de l'UNICEF⁵ rappelait que « Dans de nombreuses régions du monde, les filles subissent de graves discriminations telles que l'élimination ciblée des fœtus de sexe féminin, l'infanticide et la négligence. »

Le bilan 2000 réalisé pour l'UNIFEM, l'ONU, l'US dept et Amnesty donnait d'autres informations des plus effrayantes quant à la situation des femmes dans le monde⁶ : 80 000 000 de grossesses non désirées, pas moins de 5 000 femmes et filles sont victimes, chaque année, des » crimes d'honneur, souvent pour le déshonneur d'avoir été violées, dont 1 000 pour le seul Pakistan, on évalue à 4 000 000 par an, dans le monde entier, le nombre de femmes et de fillettes achetées et vendues à un mari, un proxénète ou un marchand d'esclaves, les 2/3 des 300 000 000 d'enfants qui n'ont pas accès à l'éducation sont des filles et les 2/3 des 880 000 000 d'analphabètes sont des femmes, 2 000 000 de fillettes âgées de 5 à 15 ans sont livrées chaque année à la prostitution ...

Le bilan établi en 2012 amenait d'autres informations sur la situation désastreuse des femmes dans le monde. « Au Guatemala, on assassine en moyenne deux femmes par jour. En Inde, 8 093 cas de décès liés à la dot ont été signalés en 2007. On ignore le nombre de meurtres de femmes et de jeunes filles faussement qualifiés de « suicides » ou d'« accidents ». En Australie, au Canada, en Israël, en Afrique du Sud et aux États-Unis, entre 40 et 70 % des victimes féminines d'assassinat ont été tuées par leur partenaire intime. [...] Dans le monde, jusqu'à 50 % des agressions sexuelles sont commises à l'encontre de jeunes filles de moins de 16 ans.

On estime que 150 millions de filles de moins de 18 ans ont subi une forme de violence sexuelle ou une autre, rien qu'en 2002. La première expérience sexuelle de près de 30 % des femmes est forcée. [...] Environ 100 à 140 millions de filles et de femmes dans le monde ont subi des mutilations génitales féminines, et en Afrique, plus de trois millions de filles par an courent le risque de subir ces pratiques.

Plus de 60 millions de filles dans le monde sont des enfants mariées avant l'âge de 18 ans, principalement en Asie du Sud (31,3 millions) et en Afrique subsaharienne (14,1 millions).

² http://www.aidh.org/Femme/sit_amnesty01.htm

³ http://www.aidh.org/Femme/sit_amnesty01.htm

⁴ Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, Unesco, janvier 2010

⁵ http://www.unicef.ch/fr/information/communiqués_presse/?488/Grave-discrimination-des-filles-dans-de-nombreuses-regions-du-monde

⁶ <http://www.cafaitdesordre.com/blog/?p=3426>

Les femmes et les filles comptent pour 80 % du chiffre estimé de 800 000 personnes victimes de trafic transfrontalier chaque année, la majorité d'entre elles (79 %) à des fins d'exploitation sexuelle. [...]

Dans les pays de l'Union européenne, 40 à 50 % des femmes subissent des avances sexuelles non désirées, un contact physique ou une autre forme de harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

En Asie, des études menées au Japon, en Malaisie, aux Philippines et en Corée du Sud ont démontré que 30 à 40 % des femmes sont harcelées sexuellement sur leur lieu de travail.

[...] Des estimations prudentes suggèrent que 20 000 à 50 000 femmes ont été violées pendant la guerre de 1992-1995 en Bosnie-Herzégovine, alors qu'approximativement 250 000 à 500 000 femmes et filles ont servi de cible lors du génocide rwandais de 1994.

En Sierra Leone, 50 000 à 64 000 femmes vivant dans des camps de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ont été sexuellement agressées par les combattants entre 1991 et 2001.

Dans l'est de la République démocratique du Congo, au moins 200 000 cas de violences sexuelles, la plupart commises à l'encontre de femmes et de filles, ont été enregistrés depuis 1996 : les chiffres réels sont certainement bien plus élevés encore. »

(...)

La situation des femmes dans le monde est fluctuante, faite de progrès mais aussi de régressions

"N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant."

Simone de Beauvoir

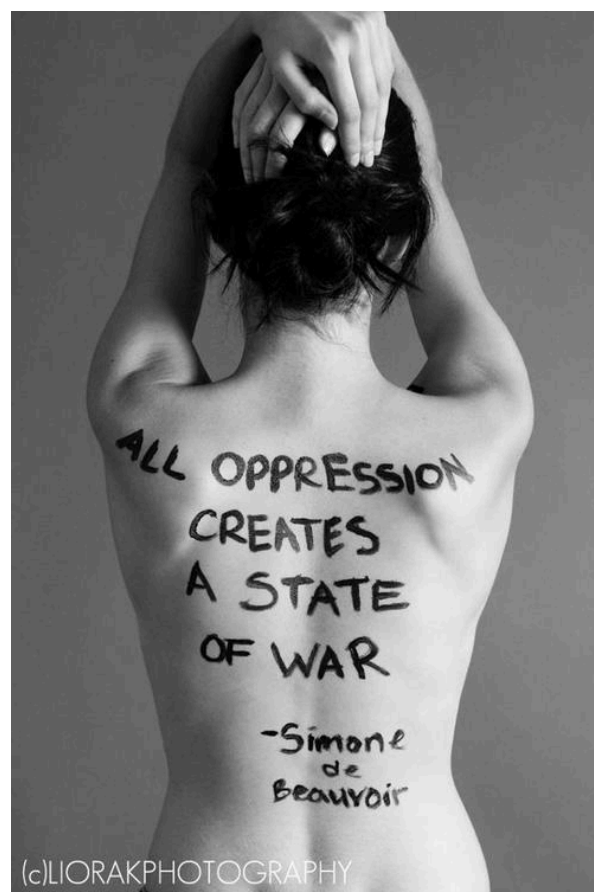
Quelques exemples de régression...

En Pologne, l'arrivée récente au pouvoir du parti Droit et Justice voit un recul sans précédent des droits des femmes, bien que le premier ministre de ce parti soit une femme ; Beata Szydlo.

L'objectif annoncé est de revenir au patriotisme et au catholicisme⁷.

On parle d'interdire la Fécondation In vitro, de remettre en cause la contraception, de retarder l'âge d'arrivée à l'école pour les jeunes enfants (pour que les mères restent à la maison), avorter n'est possible que « Avorter n'est légal que lorsque la vie ou la santé de la mère sont en danger, lorsqu'il y a une malformation du fœtus et dans le cas de viols »...

« Si l'Eglise reste discrète depuis que le PiS est arrivé au pouvoir, ce discours est relayé par des organes religieux très radicaux, comme la radio Maryja, dirigée par un religieux, le père Rydzyk, et l'association "la Croisade du rosaire". Accompagnés d'un prêtre, ses membres avaient fait parler d'eux en décembre lorsqu'ils s'étaient rassemblés devant le siège de la "Gazeta Wyborcza" pour "exorciser" le journal. "Nous espérons que le PiS réhabilitera les valeurs traditionnelles dans ce pays et nous débarrassera de cette maladie qui ronge l'Europe", nous confie le chef de file de cette association au milieu des croix et des portraits de la vierge qui couvrent les murs de sa maison dans la banlieue de Varsovie.



⁷ <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20160126.OBS3439/droits-des-femmes-le-grand-bond-en-arriere-de-la-pologne.html>

Dans ce pays où plus de 90% de la population se revendique catholique, les idées du PiS ne poussent pas hors sol. Des milliers de familles sont sorties coiffées de couronnes en papier, dans le froid glacial de ce 6 janvier, pour assister à la grande procession de l'épiphanie, une fête interdite sous le régime communiste mais remise au goût du jour et déclarée jour férié en 2011 sous la pression du PiS⁸. »

En Turquie, le parti AKP (parti d'inspiration musulmane) du président Erdogan mène une véritable campagne contre les droits des femmes et les libertés individuelles en générale. Le 5 novembre 2013, il déclarait par exemple qu'il était contraire à la culture turque qu'une jeune femme et un jeune homme vivent en collocation sans être mariés. Peu de temps avant, une présentatrice turque perdait son poste à cause d'un décolleté jugé trop provoquant...⁹

La Turquie voit un climat moraliste s'installer ; ainsi un religieux avait fait scandale en demandant aux femmes enceintes de se cacher, pendant que d'autres moralistes demandaient l'interdiction du port du short pour les femmes.

« Depuis 2011, le «ministère de la Femme» a été rebaptisé «ministère de la Famille et des Affaires sociales». La pilule du lendemain n'est plus distribuée sans ordonnance, ce qui la rend quasiment impossible d'usage dans les petites villes ou villages où la visite chez un médecin est compliquée, voire impossible, a fortiori si celle-ci doit être discrète. La majorité des plannings familiaux ont été fermés. Et en 2012, Recep Tayyip Erdogan a comparé l'avortement à un «meurtre». Celui-ci est autorisé depuis 1983, mais le gouvernement AKP veut en réduire l'autorisation à six ou quatre semaines, ce qui reviendrait à le rendre quasiment impraticable. »¹⁰

En France, la gynécologie médicale tend à disparaître. La formation en gynécologie médicale a été supprimée en 1984 et ce pendant 17 ans. Une campagne du Comité pour la Défense de la Gynécologie Médicale a, avec plus de 3 millions de signataires, obtenu le retour d'une formation, seulement les gouvernements successifs organisent la pénurie en freinant l'ouverture de postes. La gynécologie médicale, exception française, a pourtant permis de réduire fortement des pathologies touchant les femmes. Ainsi, en France le « nombre de cancers du col de l'utérus a été divisé par 4 en 20 ans, et si les femmes sont seulement 6,7% à être privées d'utérus à 50 ans, elles sont 30 à 46% dans le reste de l'Europe »¹¹.

Seulement aujourd'hui, de nombreuses femmes n'ont plus accès à un gynécologue, ce qui constitue une véritable régression pour leur santé et leur accès à la contraception. Notons, au passage qu'une bonne partie des moyens contraceptifs ne sont toujours pas remboursés.

Pour le Pr Israël Nisand, responsable du pôle de gynécologie-obstétrique du CHU de Strasbourg, « le droit à l'IVG est de plus en plus menacé. "Les jeunes considèrent que ce droit est acquis alors que nous assistons à une régression quant à l'accès aux soins et donc aux droits des femmes à disposer de leur corps". [...] Cette crainte est confirmée par plusieurs signaux allant dans ce sens, selon le Pr Nisand. Et ce dernier de citer : la fermeture de centres d'orthogénie ou la mise en place de restrictions par certains établissements ("certains établissements refusent de pratiquer une IVG au-delà de 10 semaines d'âge gestationnel, d'autres refusent de pratiquer des IVG chirurgicales, d'autres encore n'ont pas les moyens d'accueillir les femmes en demande d'IVG"), le déficit de formation des médecins à la pratique de l'IVG ("Dans dix ans, il n'y aura plus assez de médecins pour faire des IVG en France"), la réaction de l'Ordre national des sages-femmes de recourir à la clause de conscience pour ne pas participer à des IVG ("ça veut dire qu'elles ne sont là que pour les bons moments et pas pour les mauvais ?"), les problèmes réglementaires évoqués précédemment concernant l'accès à l'IVG médicamenteuse, etc. "Nous sommes en train de revenir doucement sur le droit des femmes à disposer de leur corps par des limitations des moyens matériels", s'inquiète le gynécologue. Face à ce danger, il appelle les femmes à se mobiliser pour défendre ce droit fondamental. »

⁸ idem

⁹ <http://www.slate.fr/story/80633/akp-jeunes-corps-sexe-turquie-ordre-moral>

¹⁰ idem

¹¹ <http://www.cdgm.org/>

Depuis le gouvernement Sarkozy, les baisses de subvention aux associations comme le Samu-social ont impliqué la fermeture de centres d'hébergement pour les femmes (accueillant par exemple des femmes battues quittant leur conjoint). Ce gouvernement se prévalait pourtant de la défense des femmes quand il stigmatisait les musulmans et qu'ils prônaient l'interdiction de la burka pour sauver les femmes !

Ajoutons à cela, la précarisation rampante qui touche tout le monde mais qui concerne au premier chef les femmes ; le temps partiel, les cdd, la paupérisation touche encore plus vite les femmes travailleuses...

Avec les réformes sur les retraites, la loi El Khomry... c'est sans doute de nouvelles dégradations pour la situation des femmes...

(...)

Rappel extrait d'un communiqué du planning familial¹² : « L'enquête ENVEFF annonce que les viols sont perpétrés essentiellement par des conjoints, des compagnons, des maris, des collègues de travail, des hommes avec lesquels les femmes entretenaient ou avaient entretenu une relation plus ou moins longue dans les 12 derniers mois avant le viol. Au total, 85 % des viols sont commis dans un contexte où la victime connaît son agresseur, par exemple au sein de la famille (père, beau-père, oncle,...), de l'école ou du travail. Les agresseurs inconnus représentent 15 % des situations. Seulement 12% des viols sont commis sous la menace d'une arme, et **seulement 35% des viols se passent en-dehors du domicile de la victime.**

Le schéma stéréotypé du viol continue à être l'image fautive d'un inconnu psychopathe et armé qui agresse une femme seule, de nuit, dans un métro ou une rue sombre. Le fait que ce schéma (violence, incident isolé, personne armée) soit si répandu met dans l'ombre la majorité des situations de viol.

Le Planning Familial travaille auprès des personnes victimes d'agressions sexuelles et sait bien à quel point il est difficile de reconnaître un viol par un de ses proches quand les médias véhiculent constamment l'idée qu'une agression se passerait forcément la nuit par un inconnu.

Il importe de poser clairement les limites et les insuffisances de ce scénario. **En France, une femme est violée toutes les 8 minutes** ; plus de 75000 viols sont commis par an (Enquête CSF). La majorité de ces viols est commis par l'entourage de la victime.

Les viols ne sont donc pas des incidents isolés, commis par des inconnus dérangés. **Ils sont un phénomène de masse**, un phénomène de société, dans tous les milieux sociaux, dans toutes les villes, et dont les victimes sont à 99% des femmes, et les auteurs, des hommes.

Les viols sont la conséquence d'un système de domination qui opprime les femmes, qui les assimile à des objets, et qui les fait apparaître comme disponibles pour que les hommes assouvissent leurs "besoins" sexuels soit-disant irrépessibles, sans se préoccuper de leur consentement. **Le viol est une manifestation de la domination masculine, une façon de dominer et d'humilier les femmes.** »



¹² <http://www.planningfamilial31.fr/actualites/communique-de-presse-du-planning-familial-31-00300>

Texte brochure jeune LP ; Puis je porter une jupe sans être traitée de salope ?

La jupe est -elle dangereuse ?

A New York, une cycliste a été arrêtée et verbalisée car sa jupe « dérangeait » les automobilistes et aurait pu provoquer des accident¹.

En Italie, un curé a accusé les femmes de provoquer leurs agresseurs. Il demandait aux femmes : « *Rallonger les jupes pour ne pas provoquer les criminels [...] les femmes, qui provoquent par leur habillement succinct, qui s'éloignent de la vie vertueuse et de la famille, provoquent les instincts et doivent se livrer à un sain examen de conscience, en se demandant : peut-être le cherchons-nous ?* »

Dans certains pays musulmans, au nom de la religion, les femmes doivent se voiler, cacher leur corps pour ne pas tenter les hommes.

Ici ou là, des jeunes filles se font siffler parce qu'elles portent un jupe, on les insulte , on les accuse d'être des salopes, de chercher à se faire agresser...

La jupe serait un appel au viol ? Faux !

▷ 85 % des viols sont commis dans un contexte où la victime connaît son agresseur, par exemple au sein de la famille (père, beau-père, oncle,...), de l'école ou du travail ².

▷ Il n'y a pas plus d'agressions sexuelles en été qu'en hiver, donc la légèreté des tenues n'est pas en cause³.

▷ Les premières violences sexuelles ont lieu pour « 51 % avant 11 ans et 21 % avant six ans »⁴... y'a-t-il encore des fous pour affirmer que c'est la victime et sa tenue qui est en cause ?

▷ En Inde, une femme est violée toutes les deux heures et pourtant le port de la jupe, n'est pas vraiment la tendance dans ce pays⁵...

N'est il pas temps d'enfin reconnaître que les agressions sexuelles sont seulement le fait des agresseurs ? N'est il pas temps de laisser les femmes tranquilles et de se poser les vraies questions ?

Le port de la jupe n'est ni un appel au viol, ni un crime...Ne devrait on pas laisser les individus s'habiller comme ils l'entendent ?

Le criminel est celui qui commet le crime ?

S'il y a des agressions sexuelles c'est qu'il y a des agresseurs et les victimes ne sont en rien coupables.

Plutôt que de culpabiliser les femmes, on devrait plutôt se demander pourquoi quelques hommes commettent des agressions. Dans le cas des agressions sur des enfants, va-t-on reprocher aux victimes de l'avoir « bien cherché » ?

Egalité Hommes-Femmes;

Quand un homme change souvent de copines, on le considère comme un don juan. Quand une femme fait la même chose, ce serait une salope ! Pourquoi ?

Quand un homme boit, fume, a de nombreux rapports sexuels, on pense que c'est un bon vivant, si c'est une femme , on dira d'elle qu'elle ne se respecte pas... pourquoi ?

N'est il pas temps de laisser les individus disposer de leur corps comme ils l'entendent sans les juger !?

- Chaque individu devrait avoir le droit de disposer de son corps.
- Chaque individu devrait pouvoir mener sa vie comme il l'entend !
- Chaque individu devrait pouvoir s'habiller comme il veut, vivre sa sexualité comme il le souhaite (avec des personnes consentantes).
- Chaque individu devrait pouvoir se promener dans le rue sans se prendre des remarques sur sa tenue, son physique ou son allure !

Si vous êtes gêné par la tenue de quelqu'un, posez vous des questions sur votre capacité à accepter les autres et à être tolérant.

Si la vue d'une jupe vous perturbe au point de devenir agressif ou intolérant, posez vous des questions sur votre capacité à gérer vos pulsions.

1—<http://www.slate.fr/lien/39581/velo-jupe-danger>

2—<http://www.planningfamilial31.fr/actualites/communique-de-presse-du-planning-familial-31-00300>

3—<http://www.lesnouvellesnews.fr/coupables-d-etre-violees/>

4—<http://www.ouest-france.fr/societe/societe-laccablante-enquete-sur-les-violences-sexuelles-3219078>

5—<http://www.arte.tv/fr/en-inde-une-femme-est-violee-toutes-les-deux-heures/7167530,CmC=7167582.html>



(...)

En janvier 2012, on apprenait¹³ aussi que des femmes koweïtiennes avaient été arrêtées car elles étaient nues sous leur burka. « Ces « nudistes de l'ombre » ont été repérées par un petit garçon dans un café situé dans un centre commercial situé à une dizaine de kilomètres de Koweït », celui-ci a averti sa mère qui a appelé la

police. Ces deux jeunes femmes ont également été accusées d'homosexualités ; « D'après une militante des droits de la femme koweïtienne, citée elle par Al Arabiya News, ces femmes risquent des peines très sévères –des années de prison– si elles sont reconnues « coupables » de relations homosexuelles. Elle demande aussi comment le garçon à l'origine de l'arrestation a pu découvrir que l'une d'entre elles était nue, puisque la burqa couvre normalement l'entièreté du corps et ne permet pas de discerner quoi que ce soit. Pour elle, il s'agit d'un chenapan qui a du faire exprès d'aller regarder sous leur voile intégral et mériterait sans doute davantage d'être puni que les filles. Elle précise qu'en raison des températures élevées qui règnent au pays, de nombreuses femmes se baladent nues sous leur burqa ».

Preuve, s'il en fallait une de plus, que cette logique de criminalisation des femmes par leurs corps ne les protègent pas, bien au contraire ; les campagnes médiatiques sur les viols en Indes, en Egypte et au Pakistan ces dernières années montrent que les femmes sont dans l'insécurité permanente dans un pays où la mini-jupe n'est pourtant pas répandue. En France, les chiffres, selon l'Office National de la délinquance et des Réponses Pénales, montrent qu'il n'y a pas plus d'agressions sexuelles en aout qu'en Novembre, contredisant une affirmation dangereuse du journal 20 minutes qui affirmait qu'il y avait plus de viols en été quand les filles portaient des jupes courtes.¹⁴

Les pistes de solutions

Alors que faire ?

Il me semble que la première chose à faire consiste à analyser et comprendre les obstacles à l'émancipation des femmes et des hommes. Quels sont les pesanteurs et les déterminismes qui pèsent sur l'humanité ? Quels sont les idéologies et les forces en présences ? Quels messages véhiculent certains discours ?

L'utilité de comprendre n'a de sens que si c'est pour agir ; démasquer, dénoncer les actes et les discours qui consciemment ou pas contribuent à enfermer les gens. Diffuser nos idées, diffuser des publications et organiser des réunions publiques...

Mais agir ce n'est rien, s'il s'agit de l'action d'un seul individu. Il faut l'organisation. Toute forme d'émancipation passe par une forme d'organisation. N'oublions pas non plus, qu'il ne sert à rien de militer pour un aspect émancipateur sans lutter pour une émancipation sociale et globale.

Hansi Brémond - Avril 2016

¹³ <http://www.lematin.ch/faits-divers/standard/Arretees-pour-cause-de-nudite-sous-leur-burqa/story/29705923>

¹⁴ <http://www.lesnouvellesnews.fr/index.php/cafouillage/66-sexisme-ordinaire/3778-coupables-d-etre-violees>

Pour la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple de 14-18

Le monument :

Des contacts ont été pris avec des sculpteurs, et certains se sont proposés spontanément. Plusieurs projets ont été fournis avec des devis divers, le choix définitif sera fait au mois d'avril.

Le lieu :

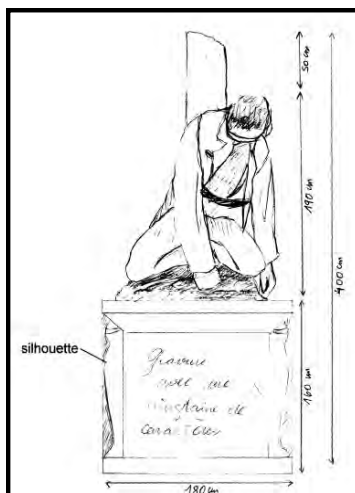
Quelle municipalité, quel terrain va accueillir ce monument ? Des discussions sont en cours et vont bientôt aboutir.

Aspects financiers :

La souscription a commencé. Près de 200 personnes ont déjà versé des sommes diverses, de 10 à 500 euros, sans parler des associations de monuments solidaires de notre action. Le total actuel est proche de 13 000 euros. Décision a été prise d'envoyer des reçus fiscaux pour tous les dons d'au moins 50 euros. Cela permet d'obtenir une diminution d'impôt ou un chèque de l'administration correspondant aux 2/3 de la somme versée.



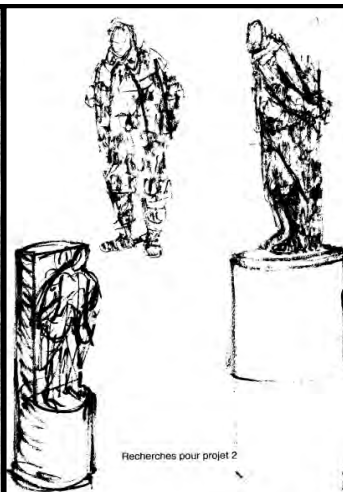
Projet n°1



Projet n°2



Projet n°3



Projet n°4



Projet n°5

Souscription

Je verse :€ pour l'érection du monument aux Fusillés pour l'exemple.

Nom : Prénom :

Association :

Qualités :

Adresse :

Chèque à l'ordre de : **A.E.M.H.F.E.** (Association pour l'érection d'un monument en hommage aux Fusillés pour l'exemple)
A envoyer à : **Nicole Aurigny - AEMF - 49 rue Quentin Barré 02100 Saint-Quentin**

Dernière minute : la FNLP a retenu les projets n°1 et n°2.

« L'enfer est vide, tous les démons sont ici... » William Shakespeare (The Tempest)

Pourquoi le président Hollande refuse-t-il de réhabiliter les fusillés pour l'exemple ? C'est une question qui interroge, d'autant qu'il était mandaté comme président du Conseil Général de Corrèze qui avait pris position, pour le faire ? Un président de la 5^{ème} République, lorsqu'il entre en fonction prend connaissance de toutes les activités des services secrets, de l'armée, de la police. Il s'y trouve impliqué, en devient responsable, complice, puisque lui aussi, doit désormais garder le secret.

Et quels secrets ! Ceux de la République du « Coup d'état permanent » comme F. Mitterrand l'expliquait en 1964... Un fin connaisseur... Parmi ces secrets, celui de protéger les services, les agents et les donneurs d'ordres impliqués dans des crimes au nom de la raison d'Etat... Pour les généraux assassins de la 1^{ère} Guerre mondiale, la 3^{ème} République leur a assuré l'impunité, et une fin sécurisée, dans leur lit. Cette protection dont jouissent les assassins n'est donc pas nouvelle. Mais la pérennité de l'Etat et de ses pratiques a donc conduit F. Hollande à ne pas réhabiliter les 650 fusillés pour continuer à protéger les fusillards disparus et à venir...

Il est assez rare de démasquer les agents de ces services en action criminelle (on les couvre de cagoules, on floute les photos des journalistes, faux noms, fausses barbes... (encore plus voilés que des épouses musulmanes...) mais ça arrive. Comme pour le Rainbow Warrior en 1985 où les poseurs de bombes qui détruisent le navire de Greenpeace se font prendre (les mains sur le canot pneumatique) et identifiés comme agents de la DGSE. Le photographe Fernando Pereira meurt dans le naufrage (voir Wikipédia). F. Mitterrand est parfaitement au courant, mais c'est Charles Hernu, ministre de la défense qui trinque...

Une mention particulière doit être donnée au soutien sans faille et ancien d'un de nos partis institutionnels, aux actions de la soldatesque hexagonale, le Parti Socialiste, ancienne SFIO. Déjà lors de la Guerre 1914-1918, leur participation au gouvernement d'Union sacrée les rendait complices de fusillards. Leur volonté tristement durable de conserver l'Empire colonial français engage Mendès-France dans la guerre d'Algérie, assimilant les indépendantistes à des terroristes, puis Guy Mollet envoie le contingent dans cette guerre et donne des pouvoirs « spéciaux » aux militaires...

Puis avec la 5^{ème} République arrive F. Mitterrand qui poursuit la politique de la France-Afrique des gaullistes, des coups d'Etat permanents pour préserver des intérêts néo-coloniaux, voire se rendre responsable et peut-être bien coupable du Génocide rwandais (Un million de morts), ce qui le place tout de même au hit-parade des présidents cagouleurs, près à toutes les

aventures militaires et criminelles. Le président F. Hollande semble bien assumer cette continuité.

Quelques exemples récents donc sous F. Hollande. Il y a trois ans Blaise Compaoré qui voulait après 27 ans de règne, devenir « président à vie » du Burkina Faso est secoué par une révolution populaire. F. Hollande le fait exfiltrer par les commandos des services spécialisés, pour la Côte d'Ivoire, « pour qu'il échappe à la fureur populaire ! » S'agirait-il plutôt de ne pas tirer au clair le coup d'état qui a eu lieu il y a 30 ans et qui a donné le pouvoir à Compaoré ? Ce dernier risquant aujourd'hui de se retrouver devant un tribunal, quand à l'époque se sont fait assassiner à la Kalachnikov les quinze membres du Gouvernement de Thomas Sankara, ainsi que ce dernier, par un commando cagoulé de cinq tueurs (de la Garde présidentielle de Compaoré ? Alors ami de Sankara, absent comme par hasard ce jour-là ?) jamais retrouvés ? (comme dirait la police, « même mode opératoire » que pour la rédaction de Charlie) Quel est le degré d'implication du président français F. Mitterrand alors en exercice ? F. Hollande couvrirait-il ses agissements et ceux des assassins ?

Le « Canard enchaîné » du 6 janvier 2016, nous en apprend de belles sur Djibouti... « L'indulgence de la France pour cette aimable dictature est à la mesure des services que celle-ci lui rend... » Le président Ismaïl Omar Guelleh tue les opposants, les envoie dans des prisons secrètes et des centres de torture... Tout baigne... Il s'est surpassé après les attentats du 13 novembre en décrétant aussi chez lui « L'état d'urgence » : à Balbala, le 21 décembre dernier, la police fait feu sur une cérémonie traditionnelle (un mariage ?), 25 à 30 morts... Il fait tirer dans la foulée sur les opposants qui protestent. Le député Saïd Houssein Robleh, blessé à la gorge se fait soigner à l'hôpital militaire F. Bouffard avant de « s'en faire virer » sur injonction de Paris... « Des fois qu'un soupçon de critique empêcherait notre armée d'utiliser le désert djiboutien comme terrain de jeu »...

L'Afrique reste donc le terrain de jeu favori de nos militaires, que tous nos présidents, sans exception, soutiennent et entretiennent, avec leur culture du coup d'état, du coup tordu, de la dissimulation et du mensonge et du sang sur les mains. Le problème, c'est que rien ne peut-être bien discret de nos jours, un coup d'état, ça se voit, dès que plusieurs centaines d'hommes avec le matériel, les hélicoptères, les bombardiers, les navires correspondants sont déployés, les journalistes cherchent à faire leur travail et le pays des droits de l'homme accepte de moins en moins les massacres et les horreurs que ces interventions répandent.

Alain Veysset

Note de lecture



Georges MINOIS a, dans cet ouvrage, l'Église dans le collimateur à travers l'étude des rapports entre la religion et la médecine.

Vaste programme !

Il a déjà touché ces points chauds. Il a publié « l'Église et la science, histoire d'un malentendu : TI en 1990, TII en 1991 (Fayard) puis « l'Église et la guerre ». De la Bible à l'ère atomique 1994 (Fayard).

« Le prêtre et la médecine. Des saints guérisseurs à la bioéthique » CNRS. Editions d'août 2015 ne fait l'objet d'aucune présentation. (son dernier ouvrage)

Silence complet côté Vatican et côté bedaux du Vatican. Silence complet côté médias.

Qu'y a-t-il de si gênant pour expliquer cette omerta ? Produire une « Histoire de l'athéisme » -1998-, des biographies, ou encore un « Dictionnaire des athées, agnostiques et autres mécréants » -2012- passe encore. ça n'a pas fermé à Georges MINOIS la porte des plateaux de télévision, ni la présentation de notes de lectures dans les médias spécialisés. Au contraire.

A la réflexion, ces bien pensants ne lui pardonnent pas d'actualiser les positions de Pie

XII, de Paul VI, de Jean Paul II de refus des méthodes contraceptives artificielles, leur opinion sur la fin de vie, leur position sur l'euthanasie ou sur le clonage thérapeutique... Ils n'acceptent pas qu'il conteste aux représentants du christianisme leur prétention d'être membres de droit dans les comités destinés à élaborer les normes thérapeutiques et qu'il préconise la rupture de la bioéthique avec la théologie...

Rappeler que Jean Paul II s'est réclamé d'Alexis Carrel -certes prix Nobel de médecine en 1912- membre de l'Académie pontificale des Sciences – et du Parti Populaire Français de Jacques Doriot -. Alexis Carrel se prononça pour « l'élimination de la foule immense des déficients et des criminels ». C'en est trop pour eux. C'est les gouttes d'eau qui font déborder le vase d'eau bénite. Pensez, s'attaquer ainsi à un « saint » à partir de faits avérés et à l'Église quand elle s'efforce de rénover son look avec FRANCOIS et ses fans.

L'Église est bien obligée d'accepter les progrès de la Médecine mais elle n'a pas renoncé à imposer son point de vue et à gagner le combat moral. Les 457 pages qui remettent les pendules de l'Église à l'heure lui sont intolérables.

Georges Minois souligne, à juste titre, que « la religion se nourrit de chimères tandis que la médecine repose sur des faits... le prêtre assume la souffrance et nie la mort, la médecine assume la mort et nie la souffrance, le patient, lui souffre et meurt... »

Georges Minois a consacré l'essentiel des chapitres à l'histoire des relations conflictuelles entre l'Église et la médecine. Au passage, il évoque les médecins libres penseurs : P. BROCA, F. BROUSSAIS, D. BOURNEVILLE, P. BROUSSE, E. LITRE.

Il mérite bien la haine des bien pensants. Heureusement pour lui et pour les mécréants de son acabit, que les inquisitions ne mènent plus au bûcher et seulement à l'omerta !

A vous, chers amis lecteurs de la Raison 91 de contribuer à briser la mur du silence.

Louis Couturier

IN MEMORIAM



Michel Vallette le 11 novembre 2011 à Méréville, entouré de Marc Blondel, Louis Couturier, Jean-Marie Didin et Alain Veysset.

Allocution prononcée à Courcouronnes, le 18 mars 2016.

Au nom de la Fédération de l'Essonne de la Libre pensée, je remercie la famille de Michel VALETTE de nous avoir permis de saluer sa dépouille ici. Je leur présente nos plus vives condoléances.

Michel nous aide d'une chanson :

- « c'est le moment de dire un dernier adieu
- « voilà les feuilles sans sève qui tombent sur le gazon

Ces propos nous vont droit au cœur.

En ajoutant « disons-nous bonsoir », il a exprimé le souhait de « nous voir rire plutôt que pleurer ».

Respectons ce souhait, même si c'est difficile alors que deux colombes amies de la pensée libre et de la Libre Pensée sont parties, Belaine en avril puis Michel en mars.

Deux colombes qui étaient engagées à nos côtés avec l'U.P.F. (Union Pacifiste de France) pour la réhabilitation collective des 639 fusillés pour l'exemple au cours de la Première Guerre Mondiale.

A nos côtés et aux côtés de l'A.R.A.C., ils ont représenté fidèlement l'U.P.F. chaque 11 novembre au monument pacifique de Méréville.

Michel n'acceptait pas que la République n'ait toujours pas rendu leur honneur à ces soldats tombés par des balles françaises, morts PAR la France.

Pacifiste conséquent, Michel était à Limoges, le 5 août 2014 pour participer au Tribunal Pacifique qui a

fait comparaître les généraux criminels contre l'humanité, travaux qui ont été poursuivis à Soissons, en décembre 2014.

Michel n'a voulu, ni fleurs, ni couronnes. L'églantine, l'immortelle ou la pensée chères à la Libre Pensée ne l'accompagneront pas, elles qui étaient présentes aux obsèques civiles de ces esprits libres qui bravaient « la rage des cléricaux » à Briis-sous-Forges, à Forges-les-Bains au début du XXe siècle.

Cher Michel, reçois, en hommage, l'engagement que nous ne baisserons pas la garde sur ce qui t'était cher, A bas la guerre !
Et, sur ce qui n'était pas pour te déplaire, A bas la Calotte et vive la Sociale !

Une première en terre concordataire à COLMAR en 1924

Dans un courrier du 6/01/2013, adressé à la LP, Michel Valette nous signalait une première, en terre concordataire, à Colmar :

« Ma sœur et moi avons été les premiers bébés à être déclarés à l'Etat-Civil de Colmar sans mention de religion »

- elle, Denyse, en janvier 1924

- lui, Michel en juin 1928

« J'ai le droit d'en être fier !!

Son père, Louis Valette, qui revendiquait sa laïcité française de citoyen né à Saint- Etienne a tenu bon. Il a dû attendre 3 semaines « la réponse hiérarchique ».

Un poème d'Henri Lespinas

Le coin du poète

**J'ai découvert une société complice
Qui m'accueille très amicalement,
Je m'y immergeais, confiant et sans malice,
Afin d'y exprimer mes laïques sentiments.**

**Car je ne puis me satisfaire des religions.
De leurs affirmations trop belles pour êtres vraies,
De leurs outrances et de leurs inventions
Fabriquées, injectées, incrustées à peu de frais.**

**Je ne puis me conformer à leurs interdits
Qui verrouillent toute volonté de comprendre,
Et font de tous les hommes de pauvres abâtardis,
Ou bien des hérétiques qui ne veulent pas se rendre.**

**Faisant partie de ces derniers, je lutte comme je peux
Avec mes <<Poèmes Sataniques>> et mon ouvrage
Impie, <<Lettre ouverte à une croyante>> : courageux !
Protégés à l'LN.P.I. , j'en attends le tirage.**

**C'est pour servir la Libre Pensée que j'm'engage,
Ne souhaitant pas la prédiction de Malraux,
Répugnant à cette pensée, je redoute ce présage,
En défenseur des droits politiques et sociaux.**

**Si vous pensez comme moi, faites-le savoir,
Abonnez-vous dix-douze, rue des Fossés- Saint-Jacques,
Et aidez <<Oslo deux-mil-onze>> à promouvoir
Les actions propres à casser la Sainte-Baraque !**

H.L.

Est-il utile de préciser que ce qui valait pour Oslo en 2011 vaut pour toutes les activités de 2016. L.C.

La page trésorerie

Montant de la cotisation 2016 voté le 9 janvier par le congrès unanime :

PUBLICATIONS DE LA LIBRE PENSÉE

La Raison
(mensuel)

+ Abonnement au tarif préférentiel de 13€
réservé aux adhérents (au lieu de 25€)

L'IDÉE LIBRE
(trimestriel)

+ Abonnement au tarif préférentiel de 15€
réservé aux adhérents (au lieu de 18€)

DÉCOMPTE DE LA COTISATION

Fédération Nationale	48,50 €
Entraide et Solidarité	2,00 €
Institut de Recherche et d'Etudes de la LP	1,50 €
Fédération départementale / Groupe	15 €
Total :	67

Fédération départementale de : Essonne

Cocher la formule choisie :

- Adhésion simple comprenant l'adhésion à la FNLP et à la LP 91 : 67 €
- Adhésion + abonnement à *La Raison* : 67 € + 13 € (au lieu de 25 € si non adhérent) = 80 €
- Adhésion + abonnement à *L'Idée Libre* : 67 € + 15 € (au lieu de 18 € si non adhérent) = 82 €
- Adhésion + abonnement à *La Raison* et à *L'Idée Libre* : 67 € + 13 € + 15 € = 95 €
- Abonnement simple à *La Raison 91* : 12 € minimum

BULLETIN D'ADHESION 2016*

à la Fédération de la Libre Pensée de l'Essonne ou d'abonnement à *La Raison 91*

NOM : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone :
 Email :

Fait le Signature

* ou à actualiser le cas échéant

Vous avez la possibilité d'envoyer 2 ou 3 chèques en précisant les dates d'encaissement.

Chèque(s) à l'ordre de « LP 91 » à envoyer avec le bulletin d'adhésion à :
 LP 91 chez Françoise ROUSSEAU, 3 place d'Allemagne 91300 MASSY

attention nouvel e-mail : franrous48@gmail.com

En retour, vous recevrez un reçu fiscal pour l'adhésion.

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Hansi Brémont, Philippe Bouyries, Gérard Brunet, Louis Couturier, Marie-Jeanne Dubois, Henri Lespinas, Françoise Rousseau, Alain Veysset.

Fédération nationale de la Libre Pensée

10/12, rue des Fossés Saint Jacques, 75005 PARIS

téléphone : 01 46 34 21 50 – fax : 01 46 34 21 84 - site national : www.fnlp.fr

Pour recevoir la newsletter, s'inscrire à www.fnlp.fr